

En Italie du Nord, développement alarmant d'un syndicat d'extrême droite : le SinPa

Un premier essai infructueux...

En septembre 1997, la Ligue du Nord, organisation italienne séparatiste d'extrême droite, appelait les travailleurs membres des trois confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL, à déchirer publiquement leurs cartes d'adhérents, et à rejoindre le syndicat qu'elle avait créé de toutes pièces, le Sindicato Padano (SinPa ; syndicat de la Padanie).

A cette fin, la Ligue du nord avait prévu le 6 septembre, des milliers de points de rendez-vous, dans tout le nord de l'Italie, pour matérialiser ce ralliement en masse des travailleurs à son syndicat croupion. Cette initiative avait été précédée durant l'été par d'autres provocations, ainsi une " cérémonie " avait été organisée, par la Ligue, en juillet, au cours de laquelle, plusieurs cartes de membres des confédérations syndicales avaient été jetées dans un bûcher ; cette initiative avait soulevé une vague d'indignations politiques et syndicales.

Cependant, cette campagne fut un échec cuisant, les milliers de kiosques mis à la disposition des travailleurs, le 6 septembre, restèrent vides, et le leader de la Ligue, Umberto Bossi, dut, dépité, en prendre acte.

Toutefois, si elle n'avait pas abouti, cette campagne soulignait la volonté de la Ligue d'être présente sur le terrain social et de concurrencer les organisations syndicales, en s'y opposant frontalement.

Un essai hélas transformé...

Trois ans après, la Ligue du Nord enregistre avec son syndicat, le Sin Pa, d'importants succès, dans de grands centres industriels.

Ainsi en septembre 2000, à l'usine Michelin de Cuneo dans le Piémont, où travaillent près de 3000 salariés, le SinPa, obtient un succès aux élections de représentants du personnel, en de-

venant la première organisation syndicale, avec près de 35% des suffrages. Ce succès n'est pas isolé, et devrait être confirmé par d'autres élections de représentants du personnel.

Un propagande "syndical" populiste et xénophobe...

La Ligue du Nord cherche à structurer l'ensemble de la société civile, autour de sa volonté de séparation, quels que soient les thèmes et les secteurs concernés ; ainsi il existe des associations de femmes, de juristes, de retraités, pour une école, ... de Padanie. De la même façon, La Ligue cherche à organiser aussi bien les salariés dans le Sin Pa, que les entrepreneurs de la plaine du Pô au sein du groupe Diogènes.

Si le discours de la Ligue du Nord, sur les dépenses stériles de l'Etat central, les charges que ferait peser le Sud sur le Nord, reste dans la démagogie très vague, il acquiert plus de poids en trouvant les revendications spécifiques, le rendant audible à des secteurs de la société.

Ainsi le SinPa, cherchant à prendre place dans le champ syndical, peut se battre pour différencier les niveaux de salaire entre le Nord, le Centre et le Sud, en argumentant sur leur différence de coût de la vie. Ceci lui permet à bon compte de relier le projet de séparation et les revendications salariales.

Récupération des revendications ouvrières à la sauce "préférence régionale"...

De plus, sur chacun des thèmes sociaux d'importance, réduction du temps de travail, avenir des retraites, le SinPa développe ses arguments. Par exemple, à son congrès de novembre 99, un responsable du SinPa, peut s'opposer à la réduction du temps de travail, mais en argumentant sur la dégradation des

conditions de travail qu'elle entraînerait du fait des mesures de flexibilité induites ; et ce responsable de fustiger ce qu'il considère être le slogan caché des trois confédérations syndicales : " travailler moins, pour travailler plus durement "

De même dans un texte (sans doute de 99), sur l'avenir des retraites, le Sinpa, dénonce la collusion des confédérations syndicales et du gouvernement Prodi, et affirme a contrario son attachement aux 35 années de cotisations pour le droit à une retraite pleine et entière. Pour le SinPa, l'avenir des retraites doit être assuré pour les travailleurs du Nord, par l'arrêt des versements contributifs en faveur du sud, et par la suppression de bon nombre de pensions d'invalidité qui ne se justifieraient pas.

Enfin dans sa défense des intérêts de " la Padanie ", le SinPa, peut tout à la fois dénoncer les organisations syndicales d'avoir sapé la compétitivité des entreprises de la Plaine du Pô (celles que défend la Ligue du Nord, les petites et les moyennes, pas les grandes trop liées, de son point de vue, à l'Etat central), leur collusion avec l'Etat, et leur absence de défense des intérêts des travailleurs de la Padanie.

Danger mortel pour le mouvement syndical...

Depuis de nombreuses années, la CGIL, CSIL et UIL se mobilisent contre le danger représenté par le SinPa. Suite au succès du SinPa, chez Michelin, les trois fédérations de la chimie, au niveau national, régional et local, se sont réunies ensemble pour analyser la situation, et envisager des ripostes.

(Documents internet sur le SinPa :

La fondation " European Foundation for the improving of Living and Working Conditions (<http://eurofound.ie>) consacre quelques articles au développement du SinPa. Les sites du SinPa et de la Ligue du nord donnent bien sûr accès à leurs textes bruts)

LA PUBLICITE FASCISTE EST INACCEPTABLE POUR LES OUVRIERS DU LIVRE ET LES JOURNALISTES!

Dans L'Hérault du jour du 15.01.01, on apprend que le journal La Tribune Le Progrès a fait paraître fin 2000 7 pages de publicité achetées par la tête de liste Front national aux prochaines élections municipales à Saint Etienne, Charles Perrot, "se présentant sous le sigle mystérieux de FFNL".

Dans une lettre adressée au PDG et directeur de publication du groupe Le Progrès, la rédaction et les ouvriers du livre de La Tribune Le

Progrès ont exprimé "leur vif désaccord" et déplorent que "notre journal (...) se fasse le vecteur d'idées d'un parti que l'actuel président de la République qualifie lui-même de "fasciste et raciste".

Une mésaventure (?) qui risque bien de se renouveler en cette période pré-électorale. Souhaitons que les dirigeants de presse et les régies publicitaires soient attentifs ; il est des recettes publicitaires dont on devrait se passer.

Le Pen a protesté dans un communiqué contre " l'impudence de ces gens là " et National Hebdo (18 au 24 / 01 / 01) s'en prend vivement à "la collusion entre la Rédaction du journal du groupe Hersant et le Syndicat du Livre CGT ...". N H a visiblement la nostalgie d'une époque où une certaine presse était plus collaborationniste.

RIPOSTES UNITAIRES CONTRE LA DIFFUSION EN KIOSQUE DU PROGRAMME DE MEGRET

Dans plusieurs villes de Province , notamment en Normandie et Bretagne, ainsi qu'en région parisienne , on a vu , il y a quelques mois , fleurir

dans les kiosques à journaux une fleur vénéneuse : le " programme " de Bruno Mégret , bien en vue sur certains présentoirs . Curieux , alors que le MNR n'ayant pas d'organe de presse , il ne pouvait théoriquement s'agir d'un supplément distribué par les NMPP.

Dans la Manche , le MRAP et SUD PTT ont protesté auprès du Directeur de la Diffusion de ST LO , lui demandant d'intervenir auprès du Conseil Supérieur de Messagerie afin que les diffuseurs de presse ne proposent plus le programme du MNR (L'Huma du 13/12/00). Chez Hachette-Filipacchi , les syndicats CFDT et CGT , par leurs élus au Comité d'Entreprise , ont interpellé leur Direction sur le même sujet , lui

demandant quel était le rôle des NMPP dans cette diffusion. La Direction a répondu que les NMPP avaient été trompés car le programme de B.M. avait été présenté comme un nouveau magazine " Pour que vive la France ". Les NMPP se seraient aperçus après coup du subterfuge et pris les mesures nécessaires depuis. Le moins que l'on puisse dire est que le contrôle des NMPP sur ce qu'elles distribuent est pour le moins léger . Il revient donc aux salariés de la presse et à leurs organisations syndicales ainsi qu'aux citoyens-clients des kiosques et autres maisons de la presse de rester vigilants et à veiller à ce que ne soient pas affichées des publications à caractère raciste, discriminatoire et appelant à la haine.

UN CONSEILLER CPAM DE NECKER QUI "TRIAIT LES PATIENTS" POURSUIVI PAR LE PARQUET

Le quotidien Le Monde, dans son édition du 24 - 25 Décembre 2000, relate le procès, devant la 17^e chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance, d'un conseiller technique de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM). Celui-ci était poursuivi par le Parquet pour "provocation à la discrimination et à la haine raciale". SOS Racisme et le MRAP s'étaient portés parties civiles.

L'histoire : en permanence à l'Hôpital Necker, le conseiller technique de la CPAM s'est vu reproché par des témoignages concordants de personnes venues en consultation, d'avoir tenu des propos particulièrement choquants : "Y a-t-il des étrangers qui viennent se faire soigner gratuitement au frais de l'Etat ? ", " Vous êtes contentes de payer pour ces gens là ? " Le prévenu s'est défendu de tout racisme en expliquant qu'il voulait "réguler le flux", "le tri était obligatoire (...) cela me permettait de gagner du temps et les personnes qui ne relevaient pas de ma compétence n'attendaient pas inutilement".

Explications filandreuses pour une "compétence" à connotation raciste bien ordinaire que les syndicats, dans la fonction publique comme dans le privé, doivent combattre pied à pied. Jugement le 02 Février.

LICENCIEMENTS A VITROLLES : DEFAITE JUDICIAIRE POUR LA MAIRIE

Nous avons fait écho d'un premier jugement condamnant la Mairie de Vitrolles devant le tribunal administratif de Marseille, en février 1999 : celui-ci reconnaissait comme illégaux les licenciements de 31 contractuels en août 97. La mairie avait contesté ce jugement devant la cour administrative d'appel. Un article de "Syndicalisme Hebdo, Interco CFDT" (28.09.00) rend compte d'une 2^eme "victoire contre le FN".

Cependant, comme on l'avait constaté dans les jugements contre les pseudo-syndicats FN, la cour a invoqué des irrégularités de forme et ne s'est pas prononcé sur le fond, à savoir le contenu politique de la décision du conseil municipal. La cour invoque des "irrégularités" dans la consultation de la commission administrative paritaire de la commune. Cet arrêt est d'autant plus décevant que le tribunal administratif de Marseille avait en 99 suivi les arguments de la CFDT en reconnaissant que les li-

cienciements ne se justifiaient pas par des mesures d'économie.

L'éditorial de ce numéro de "Syndicalisme Hebdo" rappelle également comment s'organise la CFDT contre les municipalités d'extrême-droite : création d'une mission "service publics, libertés, démocratie", formation juridique des militants, recours à une avocate... Parce que, écrit D. Gounet "la lutte contre les extrémistes, même quand elle n'est plus sur le devant de la scène médiatique, ne souffre pas de répit et doit être menée avec opiniâtreté, dans la durée".

SEPTEMBRE 2000 : POSITIONNEMENT DU FN FACE AUX LUTTES CONTRE LA HAUSSE DES CARBURANTS.

Les mouvements de septembre 2000 contre l'augmentation du prix du carburant (pêcheurs, patrons routiers, agriculteurs, ... etc.) ont permis au FN de mettre en avant une série de ses thèmes favoris et particulièrement celui de la lutte contre le "racket fiscal". NH dans son numéro 843 du 14 au 20 septembre 2000, commente ces actions professionnelles, en analyse les causes et se félicite du soutien massif de la population sous le titre : "les six jours qui ont ébranlé Jospin".

Partant de l'annonce triomphale du plan Fabius sur la baisse des impôts, l'article de NH explique

qu' "on ne s'interrogeait pas sur ce qu'en pensaient les Français, tellement le coup de la suppression de la vignette paraissait génial".

L'auteur revient ensuite sur les événements eux-mêmes de

"la guérilla non coordonnée des pêcheurs", port par port, "excédés par le prix en hausse continue du gazole" se transformant en mouvement généralisé dès l'annonce du "superplan Fabius", de par son "inadéquation vis à vis de la réalité". Après les "pêcheurs", "les agriculteurs, gros consommateurs forcés de carburant, les routiers prenaient le relais, direction raffineries et dépôts pétroliers".

L'article explique ensuite que le discours, "répété aux français que les producteurs et les sociétés pétrolières portaient la responsabilité de la hausse continue du pétrole" "ne fonctionnait plus." "La poutre des impôts ne cachait plus la paille des bénéfices".

La

"diversion de Bercy" se retournait contre son auteur et générait un mouvement de soutien massif dans l'opinion publique : "une lame de fond du mécontentement"

présentée par l'auteur comme
"une épopée de notre époque, une action culte contre la fiscalité." "Ainsi se produisit un extraordinaire phénomène à la base".

"D'abord l'union des diverses catégories présente dans les barrages et les manifestations. - Routiers et agriculteurs, taxis et ambulanciers, pratiquèrent spontanément une tactique du style - marchons séparément frappons ensemble -. Ensuite l'union des Français avec ceux qui défiaient l'assommoir fiscal". "Face à ce mouvement de fond, le Premier ministre, tenté tout d'abord par l'épreuve de force a du composer et " manger son chapeau".

Le plumitif de NH souligne néanmoins les précieux soutiens que Jospin a trouvés auprès du grand patronat –

" les déclarations tonitruantes du Medef (la " trahison du MEDEF ") contre les petits patrons, accusés de se comporter en trublions " d'une part et de la CGT d'autre part sur " un sonde cloche similaire ".

Dans un encadré est dénoncé le soutien du sommet des ministres des finances de l'Union Européenne à la politique de taxation du pétrole sous le titre *"Bruxelles pour le racket fiscal "*.

Un autre encadré se félicite de ce que *" l'exemple gaulois ait fait tâche d'huile en Europe ", malgré les " multitudes de commentaires des sociologues de service ", dénonciateurs des "-coupeurs de route égoïstes-".*

Enfin un dernier encadré revient sur la position de fond, de *" courage moral "* défendue par Le Pen, *" lever le blocus de l'Irak "* qui *" serait de nature à rassurer le marché et calmer la spéculation".*

L'article se conclut sur la fin mitigée du conflit marqué par des négociations profession par profession qui ne se sont achevées que par des *"fausses solutions précaires " qui ne règlent rien sur le fond. " Le nécessaire recul du racket fiscal sur l'énergie n'a pas été obtenu, même si un espoir est né. La possibilité que les classes moyennes se dressent contre leur pressurage excessif a cessé d'appartenir au domaine du rêve ". " C'est une pierre blanche dans les annales sociales".*

De propositions sur la fiscalité il n'y en a pas dans l'article, mais si on met en parallèle la position prise à cette occasion sur la fiscalité indirecte et celle visant à supprimer l'impôt sur le revenu, la position traditionnelle du FN sur la fiscalité et sur l'Etat est bien réaffirmée. Le soutien aux mouvements corporatifs et " poujadistes " n'est pas vraiment une surprise.

Le dernier paragraphe de l'article traitant de la révolte des couches moyennes à mettre en parallèle avec la dénonciation du grand patronat et

l'aveuglement des élites... et le silence sur les couches les plus populaires peut-elle être analysée comme significative de l'évolution de la cible politique " sociale " du FN.

A suivre....

Un ancien élu FN, candidat FO aux élections professionnelles Marc Blondel exige une réaction ferme.

Le Canard Enchaîné révèle qu'en décembre dernier, un élu local du FN s'est présenté aux élections professionnelles de la compagnie de remorquage Abeilles à Dunkerque sous l'étiquette FO. Selon l'hebdomadaire, la section FO de l'entreprise ne réagissant pas, c'est Marc Blondel en personne, qui, très irrité, a alerté la Fédération FO de la marine marchande. Celle-ci désavouera l'ancien candidat FN, mais se révélera impuissante à empêcher qu'il se présente, le secrétaire de la Fédération expliquant *"Les bulletins de votes étaient déjà envoyés..."*.

Aujourd'hui, alors que les ressources militantes de l'extrême-droite ont fondu comme neige au soleil, certains cadres sont tentés de "sortir du bois". Plus que jamais la vigilance s'impose et les sections syndicales ont le devoir de réagir énergiquement aux tentatives d'infiltrations fascistes dans le mouvement syndical.

Abonnement

Nom Prénom et/ou syndicat

Adresse

Code Postal

Ville

🍏 10 numéros (1 an) :50 F

🍏 Abonnement de soutien : 100 F ou plus
Chèque à l'ordre d'ISA

Contact

ISA : B.P. 241-16 75765 Paris cedex 16

Fax :01 48 36 66 33

e-mail : isacom@worldnet.fr

Dir. De publication : F. Pécoup

Administration : I. Nicolas, JJ. Petiteau,

Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT),
C. Aumeran (SNUI),
C. Birnbaum (SNESUP-FSU),
P. Farfart (SNUIPP-FSU),
F Mahé RIF Paris 19°
JP. Ravaux (SNPES-PJJ-FSU),
D. Turbet-Delof (SNUI),
JL. Wichegrod (CGT Finances),

CCPA n°0603 S 05157

Édité par VISA / Imprimé par nos soins